



Conférence des ministres de l'éducation
des pays ayant le français en partage
(CONFEMEN)

Le redoublement au Sénégal :



Facteur de qualité
ou entrave
à la scolarisation
primaire universelle ?

Texte validé par
Le Ministère de l'éducation
de la République du Sénégal

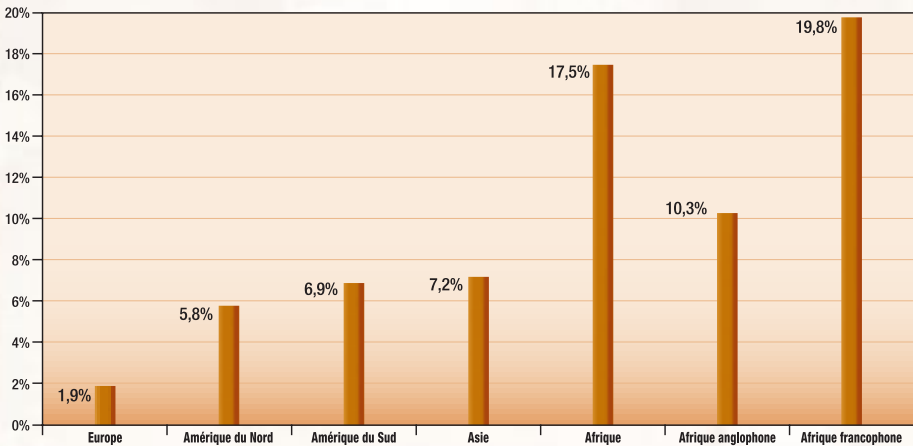


Le redoublement : dans le monde et au Sénégal

Le redoublement dans le monde

Les systèmes éducatifs de l'Afrique francophone se caractérisent par un taux de redoublement très élevé comparativement à l'Afrique anglophone et aux autres régions du monde.

Pourcentage moyen de redoublements, cycle primaire, année 2000



Source : Calculs à partir des données de l'Institut de Statistiques de l'UNESCO,
Recueil de données mondiales sur l'éducation 2003 : Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde.

En raison des ressources qu'il mobilise, le redoublement est l'un des principaux facteurs explicatifs du retard de la scolarisation dans les pays d'Afrique francophone. En effet, un élève qui redouble va monopoliser une place qui aurait pu être attribuée à un nouvel élève. Ceci s'avère extrêmement pénalisant pour les pays n'ayant pas atteint la scolarisation primaire universelle.

Le redoublement au Sénégal

Le Sénégal, avec un taux de redoublement de 14% en 2001¹, n'échappe pas à la tendance observée dans les autres pays d'Afrique francophone. Les arguments en faveur du redoublement demeurent particulièrement vigoureux et se rattachent à la qualité de l'enseignement puisqu'il se veut une réponse à l'échec scolaire.

Dans le but d'évaluer les pratiques et les conséquences du redoublement au Sénégal, le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) a réalisé le suivi d'une cohorte d'environ 2000 élèves dans près de 100 écoles réparties sur tout le territoire sénégalais, entre 1995 et 2000. Tous les élèves ont passé chaque année des tests en mathématiques et en français.

L'étude a permis d'analyser l'effet du redoublement sur la qualité des apprentissages des élèves. Les principales questions traitées ont été les suivantes :

- Le redoublement concerne-t-il essentiellement les élèves en situation d'échec scolaire ?
- Y a-t-il un lien effectif entre le redoublement et la qualité de l'enseignement ?
- Y a-t-il un lien entre le redoublement et l'abandon scolaire ?



¹ L'Institut de Statistiques de l'UNESCO

Ainsi, un élève de bon niveau qui se retrouve dans une classe de niveau très fort sera classé parmi les derniers et aura une forte probabilité de redoubler. A l'inverse, un élève de niveau faible dans une classe de niveau très faible sera classé parmi les premiers et promu en classe supérieure.

Y a-t-il un lien effectif entre le redoublement et la qualité de l'enseignement ?

🔪 Pourquoi le personnel enseignant est-il largement convaincu de l'efficacité du redoublement ?

Un questionnaire diffusé auprès des enseignants montre que 77% d'entre eux pensent que le redoublement est une mesure efficace. Cela peut s'expliquer par le fait que le niveau initial des redoublants est en moyenne plus élevé que celui de leurs camarades. C'est ainsi que des élèves qui étaient parmi les derniers l'année précédente se retrouvent au niveau moyen de leur classe. Le constat d'une progression des élèves, d'un niveau faible à un niveau intermédiaire, contribue à justifier l'opinion qu'ont les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative sur l'efficacité du redoublement.

🔪 Pourquoi le redoublement n'est-il pas efficace ?

La perception du redoublement est biaisée puisque l'on compare des élèves redoublants à des non redoublants au sein d'une même classe. Pour qu'une évaluation soit correcte, il faudrait savoir dans quelle mesure, à niveau équivalent, des élèves redoublants progressent davantage que ceux qui sont allés en classe supérieure. Les analyses menées sur cette base pour les classes de CP, CE2 et CM1 montrent que le redoublement est inefficace, il a même un effet négatif sur les progressions des élèves en CE2 et CM1. Les élèves apprennent autant (en CP) voire plus (en CE2 et en CM1) quand ils vont en classe supérieure plutôt que lorsqu'ils redoublent, et ce indépendamment de leur niveau.

Y a-t-il un lien entre le redoublement et l'abandon scolaire ?

🔪 L'abandon scolaire : une conséquence du redoublement

Deux résultats importants ressortent de l'étude :

- Le niveau de l'élève à la fin du CP n'a pas d'influence significative sur l'abandon l'année suivante.
- Les analyses confirment que le redoublement tend à engendrer davantage d'abandons.

La décision de faire redoubler un élève en CP, plutôt que de le faire passer en classe supérieure, augmente de 11% la probabilité qu'il abandonne un an plus tard.

Vers la scolarisation primaire universelle

✎ Pour une diminution du redoublement

L'étude du PASEC confirme ce que la plupart des études menées sur le redoublement, au Nord comme au Sud, ont trouvé : le redoublement n'est pas une mesure pédagogique efficace. Il n'est pas une réponse suffisamment pertinente au problème de la qualité de l'enseignement pour justifier ses coûts en terme de limitation d'accès à l'école. Dans un pays où la scolarisation primaire universelle n'est pas atteinte, la pratique du redoublement limite les places pour de nouveaux entrants dans le système éducatif. En effet, si 14% des places sont occupées par des redoublants, c'est autant de places que ne peuvent prendre de nouveaux élèves. La capacité d'accueil des écoles étant limitée, le redoublement a pour conséquence de retarder la scolarisation primaire universelle des enfants.

Dans la mesure où le redoublement a un impact négatif sur le système éducatif, il devient urgent d'agir pour limiter cet impact. La solution passe avant tout par une volonté politique affirmée d'appliquer avec rigueur les mesures administratives existantes telles que le respect du seuil maximal de 10% de redoublement et le non redoublement au sein d'un même cycle (CI /CP, CE1/CE2, CM1/CM2).

L'application de ces mesures ne pourra pas à elle seule résoudre la problématique complexe du redoublement. D'autres mesures d'accompagnement devraient voir le jour : les principaux acteurs du système éducatif (enseignants, directeurs et formateurs des Ecoles de Formation des Instituteurs (EFI), les inspecteurs et les parents d'élèves) doivent être valablement informés, sensibilisés et formés sur cette question. Une large concertation de l'ensemble de la communauté éducative devrait permettre de dégager des réponses à cette entrave à l'accès du plus grand nombre à une éducation de qualité.

✎ Au-delà du redoublement....

La question de la qualité de l'enseignement

Les mesures relatives à la diminution du redoublement ne sont pas, à elles seules, suffisantes à l'amélioration de l'efficacité du système. Elles doivent s'inscrire nécessairement dans une politique globale en faveur de la qualité de l'éducation.

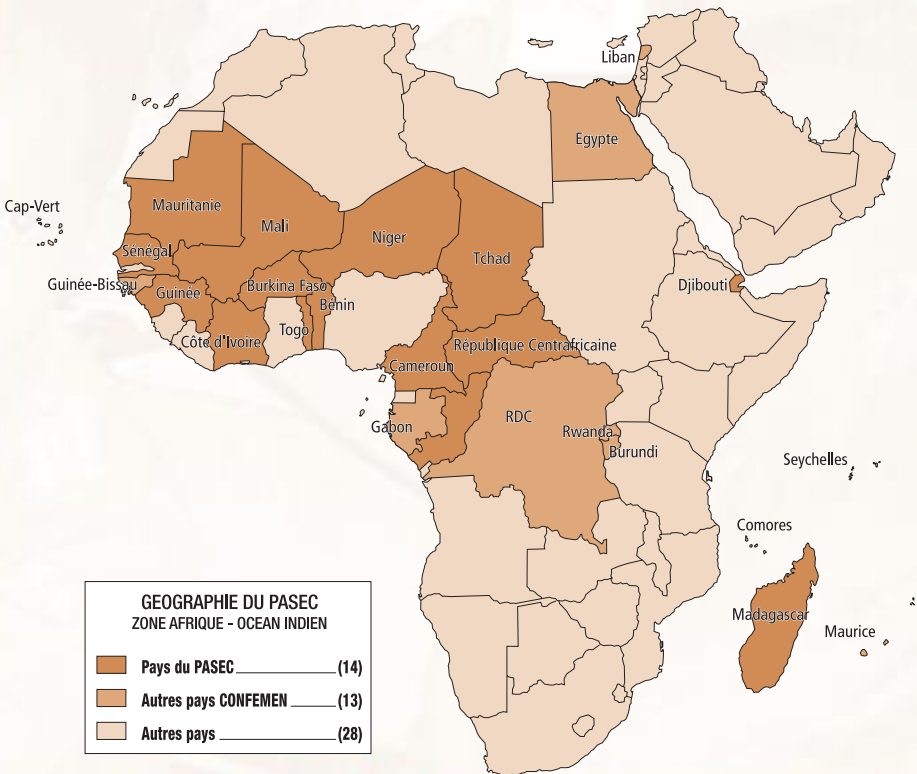
Le contenu du présent document est tiré de l'étude : Le redoublement : pratiques et conséquences dans l'enseignement primaire au Sénégal. Les résultats du suivi de cohorte du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC), Dakar, Juin 2003. Disponible au Centre d'Information et de Documentation du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN à Dakar.

Le PASEC

Les objectifs fixés au PASEC par la CONFEMEN :

- Identifier des modèles d'écoles efficaces et peu coûteux par la comparaison nationale et internationale des performances des élèves, des méthodes d'enseignement et des moyens en oeuvre.
- développer, dans chacun des Etats participants, une capacité interne et permanente d'évaluation.
- diffuser les méthodes, les instruments et les résultats en matière d'évaluation
- renforcer le rôle d'observatoire des systèmes éducatifs du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN.
- appréhender le rôle des aspects socio-économiques dans les phénomènes scolaires.

Les pays ayant bénéficié des interventions du Programme PASEC



La CONFEMEN

Elle regroupe 41 Etats et gouvernements membres de la francophonie.

Ses trois principales missions sont :

- informer sur l'évolution des systèmes éducatifs
- réfléchir sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération
- favoriser une concertation entre ministres et experts en vue d'élaborer des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation et de formation.



SIEGE

CONFEMEN - Immeuble Kébé - 3^{ème} étage - extension

B.P. 3220 Dakar - Sénégal

Téléphone : (221) 821.80.07 - (221) 821.60.22 - Fax : (221) 821.32.26

Courriel CONFEMEN : confemen@sentoo.sn

Courriel PASEC : pasec@sentoo.sn

Site Web : www.confemen.org